



Formations, Interventions et Recherches sur les problèmes de Société

Lettre d'intention

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et First Caraïbes : Formation Interventions Recherches Sur les problèmes de Société

19 août 2020

I. Les Parties

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, une institution spécialisée des Nations Unies, dont le siège est situé au 7 place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP (« UNESCO ») ;

First Caraïbes : Formation Interventions Recherches Sur les problèmes de Société, dont le siège social est situé à First Caraïbes Hôpital Clarac 97200 Fort-de-France

chacune, une « Partie » et, conjointement, les « Parties ».

II. Préambule

L'UNESCO et FIRST CARAÏBES reconnaissent que la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD ») nécessite une alliance concertée entre les organisations intergouvernementales, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les entités du secteur privé.

Considérant que

Selon sa Stratégie à Moyen-Terme pour la période 2014-2021, « l'UNESCO fera appel à la prospective et à l'anticipation afin de remplir sa fonction de laboratoire d'idées en définissant les besoins actuels et futurs et d'élaborer des propositions novatrices en vue de la formulation des politiques publiques » ;

Que le Programme sur la Gestion des Transformations Sociales (MOST), dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de l'UNESCO pour la période 2014-2017, fait « appel aux techniques de prospective, à la réflexion critique, à la philosophie et aux sciences humaines afin de recenser les besoins actuels et futurs en matière d'inclusion et de durabilité, ainsi que de formuler des propositions novatrices pour l'élaboration de politiques publiques, en jetant des ponts entre la recherche - fondée sur des données factuelles et orientée vers l'action -, la formulation de politiques et la pratique » ;

Et que, en outre, la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité jeunesse met l'accent sur la réflexion stratégique et l'anticipation comme un outil de planification des politiques sociales ;

Considérant que

L'Association First Caraïbes se consacre notamment à la diffusion de la connaissance. Elle met en œuvre des actions qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de l'UNESCO pour la période 2020-2024 et fait appel aux techniques de prospective, à la réflexion critique, à l'Histoire, à la psychologie afin de recenser les besoins actuels et futurs en matière d'inclusion et de durabilité. Elle formule des

propositions novatrices pour l'élaboration de politiques publiques, en jetant des ponts entre la recherche historique, génétique, psychiatrique et la formulation par les citoyens de propositions politiques ;

Considérant que

Les Parties ont procédé à des consultations relatives à la gestion et aux autres services de soutien qui seront fournis par l'UNESCO dans le cadre d'un projet financé par le Partenaire ;

Considérant que

Le Partenaire souhaite apporter son soutien à un projet visant à explorer des pistes d'innovation afin de favoriser une paix et un développement durables en s'appuyant sur le « soft power » de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information pour transformer la façon dont l'avenir est conçu et utilisé en Martinique par sa jeunesse et ses diasporas.

III. Paramètres de la lettre d'intention

Par la présente lettre d'intention (ci-après dénommée la « Lettre »), les Parties déterminent les conditions et modalités selon lesquelles elles coopéreront en vue de la préparation et de l'exécution du projet suivant: « **Martinique : 36 heures pour demain** » (ci-après le « Projet »).

Le Projet a pour objet de faire progresser, dans toute la Martinique, y compris ses diasporas, la capacité de mieux utiliser le futur. En mettant à l'épreuve de nouvelles manières de promouvoir en Martinique la « Littératie des futurs » (« Futures Literacy »), le Projet suscitera l'innovation et la créativité nécessaires pour que les Martiniquais se saisissent des transformations sociales, des menaces et des occasions positives qui les entourent et ainsi puissent faire des choix qui prennent appui sur l'imagination de leur propre futur.

Les parties ont identifié les domaines suivants comme priorités aux fins de construire un partenariat d'envergure:

- Renforcer la capacité des individus et des organisations dans toute la Martinique à utiliser le futur à travers des projets de niveau avancé qui associent des processus d'apprentissage-action à des systèmes et processus anticipatoires - en d'autres termes, promouvoir la littératie des futurs comme compétence permettant de faire émerger des perspectives martiniquaises sur le bien-être et le vivre-ensemble qui soient spécifiques et innovantes ;
- Renforcer les compétences de l'association First Caraïbes qui jouent un rôle pionnier en matière de prospective orientée vers l'apprentissage-action ;
- Produire de nouvelles visions afin d'éclairer différents défis spécifiques, locaux ou nationaux, tels l'agriculture hors-sol, la rupture écologique, l'amélioration de l'auto-suffisance alimentaire, la rupture technologique et l'intelligence artificielle, l'inclusion sociale de la jeunesse et de toutes les communautés, tout en renforçant l'innovation et la créativité dans le dialogue social, culturel et intergénérationnel.

Les résultats attendus sont de quatre ordres :

1 Des projets concrets dans tous les domaines de l'activité humaine seront présentés, examinés par une cellule d'ingénierie financière, orientés vers des financements institutionnels, vers des financements privés et vers une société financière de subrogation de la dette ;

2 Une adhésion large de la population et une dynamique de participation citoyenne qui va se substituer à la passivité actuelle constatée par l'INSEE ;

3 Une meilleure connaissance des faits et une résistance au processus de bouc-émissarisation qui a entraîné des violences et déprédations du patrimoine. Les Martiniquais s'imprégneront du sens des responsabilités et participeront à la dynamique de la relance du pays ;

4 L'opération se poursuivra avec le Laboratoire de Littératie du Futur (LFL) en septembre 2021 dont la conception participative est déjà en cours en cette année 2020. « Martinique : 36 heures pour demain » n'est pas une action ponctuelle. Elle se renouvellera tous les deux ans, une fois sur deux sous une forme minorée. Un comité de suivi fera le point entre-temps régulièrement. Les projets retenus seront développés dans le cadre du laboratoire de littératie du futur, ils seront financés, testés et mis en œuvre.

IV. Conditions générales

La présente lettre d'intention n'est pas destinée à être juridiquement contraignante ni à donner lieu à des droits ou obligations juridiques de quelque nature que ce soit, sauf dans les cas prévus au paragraphe ci-dessous sur la confidentialité et les communications ; elle énonce les accords préliminaires conclus par les Parties en ce qui concerne la portée prévue d'un éventuel partenariat.

Chaque Partie traitera les informations reçues de l'autre partie comme confidentielles et n'utilisera pas ces informations à d'autres fins que la collaboration entre les parties. Les Parties conviennent que, sauf approbation écrite préalable des deux parties, aucune partie ne devra faire d'annonces publiques ou de communiqués de presse concernant la relation ou la collaboration entre les Parties créée par la présente lettre d'intention. Les Parties n'autoriseront pas l'utilisation de son nom, de son abréviation ou de son emblème à des fins commerciales, ni d'une manière qui suggère une approbation, une préférence ou une promotion de tout partenaire du secteur privé, de ses produits ou services. Toute utilisation du nom, de l'abréviation ou de l'emblème d'une Partie nécessite l'autorisation écrite préalable de l'autre Partie.

Aucune disposition contenue dans la présente lettre d'intention ne doit être interprétée comme accordant ou conférant à une Partie un droit ou un intérêt quelconque dans les droits de propriété intellectuelle de l'autre Partie.

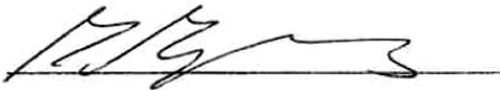
La présente lettre d'intention prend effet à la date de signature indiquée ci-dessous et reste valable pendant un an au plus tôt.

Chaque Partie peut se retirer de la présente lettre d'intention à tout moment en adressant une notification écrite à l'autre Partie.

Aucune disposition de la présente lettre d'intention ne peut être considérée comme une renonciation par l'UNESCO aux privilèges et immunités dont elle jouit en vertu de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946, de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées de 1947, du droit international coutumier, d'autres accords internationaux ou nationaux pertinents ou du droit interne.

La présente lettre d'intention est conclue par et entre:

UNESCO:



for Nom: Gabriela RAMOS

Titre: Sous-Directrice générale,
Secteur des Sciences humaines et sociales,
UNESCO

Date: 18 Août 2020



FIRST CARAÏBES:



Nom: Aimé CHARLES-NICOLAS

Titre: Président, Professeur, FIRST CARAÏBES
FIRST CARAÏBES Professeur A. CHARLES-NICOLAS
Président
Hôpital Clarac - 97200 FORT DE FRANCE
Tél 0596 61 95 27
Courriel : firstcaraibes@orange.fr

Date: 18 Août 2020